

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Séverine Michelin, je l'ai tué pour le protéger

C'est l'histoire très douloureuse de Severine Michelin qui, en septembre 2016, tuerais Eric, son fils autiste de 14 ans, six coups de couteau dans le Torax. Cette mère de famille souffrait de dépression, mais ça n'explique pas tout. Ouvrons ensemble la Côte B du dossier d'instruction de Severine Michelin.

Europain, Christophe Andelat.

Dans le système judiciaire français, le dossier d'instruction contient un sous-dossier appelé Côte B. Il rassemble les rapports des experts psychiatres, psychologues et de l'enquêteur de personnalité. Ouvrons l'un de ces dossiers.

On de la traquante. Côte B sur Europain.

En 2016, à l'Andre, en meurt et moselle, Severine Michelin, 39 ans, vit recluche chez elle avec Frédéric, son fils autiste de 14 ans.

Bivorcé, sans emploi, elle lui consacre toute sa vie. Mais un soir, elle ne supporte plus et hurlement les bristours de sa tête qui coignent contre les murs. Et elle le tue de six coups de couteau en plein dorax.

Et puis elle tente de se suicider, mais elle se manque. Trois ans et demi plus tard, lors de son procès, Severine Michelin refuse d'entrer dans le box désaccusé.

Severine Michelin refuse de rejoindre la salle d'audience.

Maître Gérard Kremzer, avocat de Severine Michelin.

Donc je suis obligé d'aller dans la salle où sont les détenus en compagnie des policiers pour l'implorer, devenir dans la salle d'audience, rejoindre sa place, ce qu'elle ne veut pas toujours faire et ce qui donne bien entendu une impression négative à la cour d'assises.

Mme Michelin, je vous demande solennellement de venir vous asseoir dans le box. Ce procès ne peut pas se tenir sans vous. Mais Nettra, je ne m'en refougirai pas. J'en ai assez tout ça, tout ce cirque, alors qu'ils me condamnent, ils n'ont pas besoin de moi.

Elle estime qu'elle a tout dit, que de toute manière elle acceptera le jugement, qu'elle acceptera la décision, quelle que soit la décision qui soit prise. Là, elle n'a pas à venir parce qu'elle ne veut pas venir s'expliquer encore et encore. Pour elle, tout a été dit, tout a été ressassé, les choses sont là, elle ne les conteste pas et il s'agit ensuite pour son avocat et pour la cour d'assises de les interpréter et de rendre une décision.

Mme Michelin, écoutez-moi, je vous en prie. Il faut que la cour et le juré vous voient.

Il va de votre sort et de votre peine. Si vous ne venez pas, la peine va être extrêmement lourde. Enfin réfléchissez, madame.

Elle finit par accepter, elle finit par rentrer dans la salle d'audience, je finis par la convaincre, de me rejoindre pour donner ses explications.

Je ne suis pas étonné que son avocat ait rencontré des difficultés de ce point de vue-là.

Quand elle dit, j'ai tout dit, c'est-à-dire qu'elle a livré sa version et elle a dit tout ce qu'elle avait à dire,

en effet, elle n'est pas dans un débat à essayer de s'en sortir, c'est pas son problème.

Parce que je crois pas qu'elle cherche à se défendre, je crois qu'elle est résignée,

elle sait ce qu'il s'est passé, elle cherche pas à se défendre, elle accepte la réalité de la détention.

Ce qui frappe d'emblée, c'est la douleur manifeste de la situation.

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Séverine Michelin, je l'ai tué pour le protéger

C'est une situation qui met en évidence un ensemble de vulnérabilités.
On s'attend à rencontrer lors de l'entretien une personne fragilisée, bien évidemment.
Je rencontre madame Michelin au Parloir avocat.
C'est toujours des moments forts, quelle que soit la personne qu'on rencontre.
C'est des moments qui sont singuliers et ce sont des rencontres humaines toujours très puissantes.
Je découvre une femme amérgie, très amérgie, contente de pouvoir s'exprimer.
L'entretien s'est bien déroulée, elle n'a pas eu de difficulté en mettre en mots,
elle peut élaborer, elle peut mentaliser, elle a un regard qui est un regard franc,
elle cherche pas à dissimuler, elle ne cherche pas à échapper à l'entretien et à l'expertise, c'est un moment sincère.
Madame la psychologue, j'ai tué mon fils, rien de plus, rien de moins.
J'ai vraiment tout dit aux enquêteurs, tout est dans les auditions.
Je vais tout expliquer, mais je suis fatigué de tout répéter.
Je comprends madame, je ne suis pas là pour vous juger,
juste pour tenter de comprendre ce qui vous a conduit ici.
C'est une personne qui présente un étang sur les pressifs sévères,
c'est-à-dire que les affectes sont abrasés,
il y a une abrasion, il y a une diminution de l'expression émotionnelle
et les mots sont simples et en effet, on perçoit une certaine froideur.
Mais ce n'est pas une froideur d'indifférence,
c'est une froideur qui exprime un état psychologique profond.
A l'arendre, en meurté Moselle,
une femme de 39 ans a été placée en garde à vue aujourd'hui,
elle est accusée d'avoir tué à coup de couteau son chien
et son fils Frédéric, âgé de 14 ans.
L'adolescent souffrait d'autisme,
la mère de famille devrait être présentée
à un juge d'instruction dans les prochaines heures.
Cette femme divorcée pourrait être placée en détention provisoire
à l'issue de l'interrogatoire.
Elle décrit les choses très spontanément,
elle parle de son fils et elle dit clairement
je l'ai tué à coup de couteau.
Et elle revoit la scène au moment où elle en parvint.
Alors j'ai commencé par tuer ma chienne,
je l'ai étranglée puis je l'ai frappé avec un couteau.
Et après j'ai pris les médicaments,
mais il n'y en avait pas assez pour Frédéric et moi.
Alors j'en ai donné qu'à lui,
je l'ai gouché sur le lit, mais il a tout vomi.
Mais il fallait en finir, alors j'ai décidé de le tuer avec un couteau.
J'ai mis un drap sur son visage
et je lui plantais plusieurs fois le couteau dans le ventre et le dors.

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Séverine Michelin, je l'ai tué pour le protéger

J'ai mis un drapé sur son visage
et je lui plantais plusieurs fois le couteau dans le ventre et le dors.
Je ne sais plus combien de fois.
Le sang a coulé, il pleurait, il disait pipi.
Je l'ai forcé à rester allongé pour qu'il se calme
et je l'ai serré dans mes bras
jusqu'à la fin.
Il est mort dans mes bras.
Ensuite, elle veut mettre fin à ses jours.
Elle va prendre différentes substances, notamment du desktop,
de l'eau de javel.
Et également, elle va s'entailler le poignet
et on retrouvera au niveau des examens médicaux
qui vont être faits de très nombreuses entailles superficielles
au niveau du poignet.
Et en définitive, elle va s'endormir dans le lit de son fils,
à côté de son fils, pratiquement dans les bras de celui-ci.
Pour se réveiller le lendemain matin
et aller jusqu'à chez une voisine dans un état
les bras ballants, totalement ébêtés
et lui dire que son fils vient de disparaître.
Après avoir tué votre fils, madame,
comment vous sentiez-vous ?
J'étais descendu.
Savoir que c'était enfin fini.
Qu'il n'y avait plus rien après.
Vous n'étiez pas triste ?
Non.
J'étais plus déterminé que triste.
Vous aviez mal ?
Non.
J'ai vomis le desktop.
Je me suis allongé dans la cuisine.
Je m'attache, je me suis réveillé.
J'étais molle.
Dans le bouillard,
j'ai vu que...
En fait, ce que j'avais fait la veille,
Frédéric était...
trop dur.
Elle est dans un état complètement second,
à telle enseigne qu'on verra qu'il sera impossible
de la maintenir en garde-à-vu.

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Séverine Michelin, je l'ai tué pour le protéger

La garde-à-vu va être interrompue,
compte tenu de son état de santé
et va être conduite dans un hôpital spécialisé
avec un risque suicidaire qui était très important à l'époque.

Tous ces éléments me faisant dire avant, après,
que manifestement elle agissait sous une emprise
et qu'elle n'était plus effectivement maîtresse d'elle-même.
Code B-66.

Expertise psychiatrique du docteur Bernard Noah.
Le passage à l'acte de Séverine Michelin
a été commis dans un contexte de dépression sévère
d'allure mélancolique.

Elle était persuadée que seule la mort pouvait la délivrer du malheur.
En ce sens, on peut considérer que son état psychique
au moment des faits a aboli son discernement
et le contrôle de ses actes.

Le rapport d'expertise du docteur Noah
a absolument essentiel pour sa défense
parce que ses premiers points, le rapport d'expertise initiale
et deuxième point, il indique qu'il y a une abolition totale
du discernement de l'accusé.

Il y a très exactement des pressions sévères de type mélancolique
qui dure depuis plusieurs années.

Donc c'est sur ce point-là que j'entends bien entendu
fondé et accès la défense, c'est-à-dire le comportement
de Madame Michelin avant mais également immédiatement après l'effet.

...

Le premier expert psychiatre conclut que le discernement
de Séphine Michelin était aboli au moment où elle a tué son fils.

Si cette option est retenue,
elle sera déclarée irresponsable pénalement.

Elle échappera à un procès.

Mais la juge d'instruction demande une contre-expertise psychiatrique.

Je rencontre Séphine Michelin en février 2018
et à cette époque-là, elle était incarcérée.

Docteur Alexandre Baratta, expert psychiatre.

Elle est bénéficiaire d'un suivi psychiatrique
et de façon tout à fait exceptionnelle,

je la rencontre dans mon bureau à l'hôpital de Sargemín,
c'est-à-dire que j'arrive à demander une extraction

par l'équipe pénitentiaire qui me le ramène dans mes locaux.

J'affaire à une femme particulièrement fragile, émotionnellement
et qui, d'emblée, ne cherche pas du tout à se dédouaner de ce qu'elle a fait.

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Séverine Michelin, je l'ai tué pour le protéger

Au contraire, elle explique que vouloir assumer pleinement les conséquences de ses actes, elle tient vraiment à être reconnue comme coupable et pas du tout comme souffrant d'une maladie mentale qui aurait pu abolir ou même altérer son discernement, elle va être reconnue comme étant en pleine possession de ses moyens lorsqu'elle a commis son geste.

Lorsqu'il y a un doute sur leur responsabilité pénale, les gens tendent à avoir la sanction la moins sévère possible, donc tendent à se chercher des circonstances atténuantes.

Là, on a le cas entièrement inverse pour Sédrine Michelin.

Elle tient vraiment à ne pas passer pour folle et à être reconnue comme étant en pleine possession de ses moyens et ça elle le dit d'emblée.

C'est quelque chose qu'on ne voit pas souvent dans la pratique expertale.

Donc c'est vraiment une femme en souffrance, à certes, mais en pleine possession de ses moyens.

Donc c'est la raison pour laquelle je n'ai pas retenu l'abolition du discernement mais l'altération.

C'est une personnalité tout de même particulière

dans le sens où, en effet, sur le plan affectif,

il y a un trouble, il y a un pan de sa personnalité

qui n'est pas bien développé,

il y a un accès à l'empathie qui est limité tout de même.

C'est une personne qui a accepté les événements de vieillissement

et qui n'est pas bien développé,

elle a un accès à l'empathie qui est limité tout de même.

C'est une personne qui a accepté les événements de vieillissement

qui a accepté les événements de vie difficile

auxquels elle a été confrontée,

l'annonce du handicap.

C'est une personne qui accepte la réalité des choses

de façon résignée, avec une pauvreté affective

et qui est attachée à son fils,

qui a été attachée à son mari,

qui est attachée à sa fille,

et elle vit des abandons.

On retrouve chez elle des troubles de l'attachement.

Son problème de vie a toujours été

de vivre les relations sur un mode abandonnique.

Est-ce que c'est un abandon réel ou imaginé ?

En tout cas, elle le vivait émotionnellement,

déjà avec ses parents.

Code B26, en enquête de personnalité d'Isabelle Islair.

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Séverine Michelin, je l'ai tué pour le protéger

Sèvrine Michelin garde en elle les souvenirs d'une enfant sans douceur, plutôt emprunt du rejet de sa mère, jugée exigeante.
A l'âge de saison, après une ultime dispute avec sa mère, Sèvrine Michelin fait une tentative de suicide médicamenteuse.
A 21 ans, elle arrête ses études de lettres et emménage avec son mari.
Il explique, si on a emménagé si vite ensemble, c'est parce que Sèvrine ne s'entendait plus avec ses parents et surtout sa mère, qui est quelqu'un d'égout centrique.
Code B26, en enquête de personnalité d'Isabelle Islair.
Elle décrit sa mère comme étant une femme autoritaire.
Maître Gerard Kremzer, avocat de Sèvrine Michelin.
Son père l'était beaucoup moins, mais en tout cas, Sèvrine Michelin le vit de cette façon-là.
Et lorsqu'elle se marie, elle le trouve par ce biais-là, elle le dira même à son mari, par ce biais-là, ça lui permet d'échapper à sa propre famille.
Elle a eu une première fille, née en 2000, qui avait des soucis de scolarité.
Elle avait eu un deuxième enfant, Frédéric, dans 2002, qui a présenté très rapidement des traits autistiques.
Et au final, elle s'est retrouvée à domicile à s'occuper de ses deux enfants.
Elle s'occuperait régulièrement de son fils Frédéric, qui présentait une incontinence urinaire, des troubles du comportement.
Ça a mis entre parenthèse à sa vie sociale.
Sa vie s'est résumée à gérer ses enfants et elle se planiait de ne pas être aidée là-dedans par son conjoint, qui était régulièrement absent durant la semaine.
Avec mon mari, on se discutait souvent, ça, oui.
Il visait sa vie de son côté, on savait qu'il me trompait.
C'était dur, vous je faisais comme si de rien n'était.
Il m'écurait, pas parce qu'il était infidèle, parce qu'il n'avait rien à foutre des gosses.
Il s'en occupait même pas.
Donc il faut bien imaginer cette femme, qui était convaincue que son conjoint multiplie les relations extra-conjugales, donc elle s'imagine son conjoint partir la semaine, et elle est à domicile avec ses deux enfants, dont l'un souffre de troubles autistiques, donc elle est extrêmement fragile, probablement dépressive, et convaincue que son mari est infidèle.
Elle a du mal, elle quittait.

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Séverine Michelin, je l'ai tué pour le protéger

D'ailleurs, il va y avoir une réconciliation entre eux, et puis, au finalement, la réconciliation, ça ne marche pas, ça ne fonctionne pas. Ça se sépare à nouveau, cette fois-ci, définitivement. M. Leclerc, lui, il va connaître une tierce personne relativement rapidement. Elle s'en rend compte, elle le voit, elle demeure toujours seule. Côte B68, expertise psychiatrique du docteur Bernard Norois. En 2014, Severine Michelin divorce. Elle se retrouve seule avec ses deux enfants de 14 et 12 ans. Elle développe alors un état dépressif auquel s'ajoutent des idées suicidaires. Son état psychique s'aggrave en 2016, avec le départ de sa fille aînée chez son père. Elle se retrouve seule avec Frédéric, son fils autiste. Ce qui apparaît de manière très nate, c'est qu'elle est totalement isolée. Elle est séparée de son mari, elle est séparée de sa fille, et elle est séparée de ses parents. Elle est séparée de ses parents depuis une période d'environ deux années. Et elle se retrouve dans ce petit village de l'Andre, qui est situé à côté de Brié. Ça doit être une localité d'environ 5 000 habitants, toute seule, sans bouger, s'occupant de son fils autiste, c'est-à-dire l'emmenant dans son établissement spécialisé en Belgique à Musson, leur amenant, ne se faisant pas remarquer. C'est une femme qui n'a jamais été condamnée, aucun souci, ni avec les voisins, ni avec l'entourage, ni quoi que ce soit. Elle est coupée du monde isolé, non pas parce que c'était un choix délibéré et réfléchi de sa part. C'est parce qu'elle avait quand même des vulnérabilités psychiques. Elle estimait que certaines personnes étaient malveillantes à son égard, qu'elle était abandonnée, mal aimée, mal appréciée à sa juste valeur, et c'est elle-même qui a conduit, insatisé, ce sont ses choix à elle, qui ont conduit jusqu'à son enfermement et sa réclusion toute seule avec son fils autiste.

...

Alors vivre avec un enfant autiste, je crois que c'est quelque chose qui est extrêmement difficile. L'enfant, donc Frédéric, était tous les jours emmené dans un taxi à l'étranger, à Musson, en Belgique, de l'autre côté de la frontière, et lui partait le matin, le soir, il revenait chez sa maman. Alors c'est un garçon qui avait la tête qui penchait légèrement sur le côté, qui présentait un retard de langage, et qui avait droit à des moqueries dans le village. C'était un enfant qui peut pousser des errements, parfois il peut se jeter la tête contre un mur, qui par moment est très difficile à gérer. Dans ces cas-là, il faut être capable bien d'y faire face. Alors, elle en avait une certaine habitude,

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Séverine Michelin, je l'ai tué pour le protéger

puisqu'il était un jeune adolescent.
Au départ, elle le fait face avec son mari, avec sa fille,
avec ses parents, avec tout le monde,
et puis en définitive, bien toutes ces personnes vont s'éloigner d'elles,
ou en tout cas, elles s'éloignent d'elles.
Elles se retrouvent seules à gérer une situation extrêmement difficile.

...
Sa fille insiste pour qu'elle les prenne,
et elle lui fait croire finalement une prise régulière du traitement,
alors que non seulement elle ne prend pas son traitement,
mais en plus, elle met de côté ce traitement dans le pire possible,
un jour, de les prendre en une prise dans un but suicidaire.

...
Quelques mois avant le meurtre de Frédéric,
Céline Michelin tombe dans une dépression sévère.
Elle pense au suicide, mais elle ne le portera pas toute seule.
Elle en portera Frédéric avec elle, sinon, qui s'occupera de lui ?

...
C'est une relation intime entre Frédéric et sa mère.

...
C'est une relation qui était fusionnelle,
et je crois qu'elle n'a pas pu imaginer une autre solution que celle qui lui est apparue,
parce qu'elle traversait un état anxio-dépressif sévère,
parce qu'elle usait vraiment au confins de ses ressources,
et parce qu'elle n'avait plus la force physique et psychologique
pour poursuivre le chemin dans lequel elle s'était engagée avec lui.
Le passage à l'âge était devenu pour elle la seule issue.
C'est-à-dire qu'elle sentait qu'elle n'avait plus la force
de continuer à s'occuper de Frédéric.
Elle se sentait seule, isolée, et elle voulait en finir.
Elle voulait en finir avec elle-même.

...
Elle veut mettre véritablement fin à une situation qui la dépasse,
et elle est totalement submergée.
Submergée par ses émotions, par ce qui l'entoure,
et la seule volonté qu'elle a, c'est de comment faire cesser
ce qui m'agresse de manière journalière.
J'ai trouvé la solution, je mets fin à mes jours.

...
Jusqu'au moment où elle s'interroge,
et Frédéric, qui, le soir, le matin, va le préparer
pour le remettre au taxi,
qui va s'en occuper pendant les week-ends,

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Séverine Michelin, je l'ai tué pour le protéger

qui va le faire pendant les vacances,
il n'y a plus personne, selon elle, il n'y a plus personne.
Mme Michelin,
quand avez-vous décidé de tuer votre frise Frédéric ?
Le dimanche d'avant,
ma fille était là, on a parlé de Frédéric.
Elle m'a dit,
comment il vivrait s'il n'était plus là ?
Il y a partait de cet instant,
je savais que si je me suis cité,
il fallait que mon fils parte avec moi.
Il fallait que je le tue aussi.
Donc, effectivement, elle décide que ce voyage,
il faut qu'elle le fasse avec son fils,
et que ça sera une véritable, peut-être chance pour eux,
par rapport à ce qu'il vit journalement.
Elle voulait en finir avec Frédéric et le chien.
Ça symbolise bien qu'elle voulait en finir avec la vie,
et ne pas laisser derrière elle des êtres vivants,
dépendant d'elles, seuls.
Elle ne voulait pas délaissier.
Elle voulait plus que son fils souffre,
et elle le tue par amour.
Voilà exactement ce qu'elle dit.
Elle le tue par amour,
de la même manière qu'elle va mettre fin à ses propres jours,
en espérant un avenir qui ne peut être que meilleur
pour elle-même, pour sa fille, et pour le chien.
Dans son projet domicile de suicide,
Dr Alexandre Baratta, expert psychiatre,
elle voulait ôter la vie à son fils,
non pas parce qu'elle était excédée par lui,
mais pour lui éviter le même abandon qu'elle estime avoir subi elle-même.
Côte B-65,
expertise psychiatrique du docteur Bernard Nourois.
Le geste de Cédrine Michelin
ne s'inscrit pas dans une intention de vengeance
ou d'agression visant le père de son fils.
Elle dit qu'elle a tué son fils pour le protéger,
ce qui confère à son acte une dimension pathologique.
C'est ce qu'on appelle un suicide altruiste.
Elle décide de tuer son fils,
parce qu'elle s'imagine que personne ne pourra s'en occuper.

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Séverine Michelin, je l'ai tué pour le protéger

Ce qu'il faut, elle sait très bien qu'il y a des institutions spécialisées dans la prison charge des enfants autistes, mais c'est son choix à elle de refuser l'institutionnalisation de Frédéric, parce qu'elle est convaincue, qu'il n'y a qu'elle qui puisse s'en occuper correctement.

...

Côte B91, rapport d'expertise psychologique de Martin Batt. Cédric Michelin évoque un sentiment d'abandon dans l'éducation de son fils Frédéric. Elle dit qu'il aurait fallu m'aider. Il aurait fallu que mes parents soient là avant. Personne m'aider. Et voilà, maintenant je suis en prison et je suis aidé pour m'en sortir. Mais c'était avant qu'il fallait m'aider.

...

Elle a tout de même rencontré des équipes soignantes, tout un système médico-social, un centre spécialisé, elle a cherché de l'aide. Mais comme elle le dit, à la fin c'était de pire en pire, c'est-à-dire que toutes les solutions qu'elle a recherchées et qu'elle a trouvées à un certain moment, c'était bien, elle n'était plus suffisante.

...

En mars 2020, 4 ans après avoir tué son fils, Cédric Michelin comparée devant la cour d'assises de Meurthe-Moselle. Dans le box, elle parle froide, antipathique.

...

Faites entrer et l'accuser.

...

Madame Michelin, reconnaissez-vous le meurtre de votre fils franérique ?
Oui, Monsieur le Président.
Je l'ai tué pour l'empêcher de vivre cette vie de souffrance. J'ai d'abord tenté de la poisonsner avec des médicaments, mais il les a vomi.
Alors je lui ai planté le couteau plusieurs fois.
Je voulais pas qu'il parte seul.
Alors j'ai aussi tué notre chienne, que j'ai commencé par étrangler, et elle aussi je lui ai donné des coups de couteau.
Et après toutes ces horraires, je voulais mourir.

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Séverine Michelin, je l'ai tué pour le protéger

J'ai vraiment tenté de me suicider.

...

Lorsque cette tentative de suicide a eu lieu, de la part de Sèvrine Michelin, on s'est aperçu que les entailles au niveau de son poignet en réalité, sa visite d'entail très superficiel.

Maître Gérard Kremzer, avocat de Sèvrine Michelin.

Alors que les coups qui sont donnés à son fils, ce sont des coups violents.

Il y en a eu six qui sont des coups violents.

En ce qui concerne le chien qu'elle a tué,

ce sont des coups qui sont très violents.

Ce ne sont que des apparences.

En tout cas, je pense que la Cour d'Assise

a raisonné de cette manière-là

pour penser qu'effectivement,

il y avait manipulation de la part de Sèvrine Michelin.

On peut donner l'impression de jouer un jeu.

Ce n'est pas mon propos, ce n'est pas mon avis.

...

Code B68.

Expertise psychiatrique du docteur Bernard Norois.

La personnalité de Sèvrine Michelin

n'est pas organisée sur un mode pathologique

de type psychopathique,

limite, paranoïaque ou narcissique.

Il n'existe pas chez elle

de très manipulateur

ou pervers.

Il n'y a pas cette dimension criminelle

qu'on rencontre chez les personnes

qui passent à l'acte de façon aussi violente.

Martin Batte, experte psychologue.

On perçoit le profond sentiment

de solitude,

l'isolement, la rupture avec le monde extérieur,

l'état dépressif sévère et fondamental

qui ont contextualisé ce passage à l'acte.

...

Oui, c'est très spécial, c'est très particulier.

On est face à une victime

qui tue une autre victime.

...

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Séverine Michelin, je l'ai tué pour le protéger

La Cour.

Elle n'a jamais tenté de se victimiser,
elle n'essaye pas de dramatiser les choses,
elle ne savait pas de tirer les choses vers elle,
elle ne savait pas de dire, etc.
Mais ça, je crois que ça n'a pas convaincu
la Cour d'Assise.
Son propos qui était très clair, très net,
très froid quelque part,
ça n'a pas convaincu au regard, en mon sens,
des coups donnés à l'enfant
au chien d'une part et d'autre part,
eh bien, les coups qu'elle s'est porté à la maman.
Le verdict dans l'affaire Sévrine Michelin,
la mère de famille de 42 ans
qui avait tué son fils autiste
de six coups de couteau,
a été reconnu coupable du meurtre
par la Cour d'Assise de Meurtemoselle.
Elle a été condamnée
à 16 années de réclusion criminelle.
La mère de famille a désormais
10 jours pour faire appel du jugement.
Je lui explique que la peine
me semble très sévère
et me semble également que c'est une peine
qui n'est pas méritée et en conséquence
de quoi je lui dis que Sévrine Michelin
il faut faire appel et elle ne me suit pas.
Elle accepte effectivement la peine.
Elle me dit, ça me convient très bien.
Ça me convient très bien.
Et l'histoire s'est terminée de cette façon-là.
Je pense qu'elle était contente
entre guillemets et je ne sais pas
si elle termine le bon mais en tout cas
satisfaite de voir qu'une page se tournait
et que l'affaire avait été jugée
et à mon sens, pour elle,
quelle qui a été la peine,
ça aurait pu être 10 ans, ça aurait pu être 18 ans,
ça aurait pu être plus, ça aurait pu être moins.
La peine était acceptée d'avance.

[Transcript] Hondelatte Raconte - Christophe Hondelatte / Séverine Michelin, je l'ai tué pour le protéger

C'était On de la Traconte
version code B
rédaction en chef Guillaume Maury
en quête de 202B
réalisation signée Mathieu Fret
Retrouvez On de la Traconte
code B
tous les vendredis et samedis
des 6h sur votre plateforme de podcast.